

LA *Semaine* JURIDIQUE

*La pertinence de la sélection,
la fiabilité des analyses*

Administrations et collectivités territoriales

17 JUIN 2013, HEBDOMADAIRE, N° 25 - ISSN 1637-5114

Directeurs scientifiques :
Didier JEAN-PIERRE
Florian LINDITCH
Philippe BILLET
Hélène PAULIAT
Michel VERPEAUX
Michaël KARPENSCHIF

Rédacteur en chef :
Anne PELCRAN

ADMINISTRATION / CITOYENS

2178 Incidences de la réforme du mariage sur le statut et les fonctions de l'officier d'état civil

Étude rédigée par Christophe TUKOV

CONTRATS / MARCHÉS PUBLICS

2180 Le contrat de mobilier urbain : DSP ou marché public ?

Ni l'une, ni l'autre... ou presque !

CE, 15 mai 2013, Ville Paris, commentaire par Jean-François GIACUZZO

Également cette semaine

Collectivités territoriales

- 2179 Heurts et malheurs du fait régional. À propos du projet de loi de mobilisation des régions (Proj. L. Sénat n° 496, 10 avr. 2013, comm. P. VILLENEUVE)
- 509 À la recherche de la cohérence (perdue) ? À propos du projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (aperçu rapide, H. PAULIAT)

Urbanisme

- 2183 Diviser pour mieux juger : le régime de l'annulation partielle d'une autorisation d'urbanisme (CE, 1^{er} mars 2013, comm. Ph. BILLET)
- 2184 Quand le sursis à statuer sur une demande de permis de construire doit s'analyser comme un retrait du permis tacitement accordé (CAA Douai, 14 févr. 2013, concl. D. MOREAU)

Président directeur général,
Directeur de la publication :
PHILIPPE CARILLON

Directeur éditorial :
GUILLAUME DEROUBAIX
(guillaume.deroubaix@lexisnexis.fr)

Directeurs scientifiques :
DIDIER JEAN-PIERRE,
FLORIAN LINDITCH, PHILIPPE BILLET,
HÉLÈNE PAULIAT, MICHEL VERPEAUX,
MICHAËL KARPENSCHIF

Directeur de la rédaction :
MARIE-ASTRID D'EVRY
(marie-astrid.devry@lexisnexis.fr)

Rédacteur en chef :
ANNE PELCRAN (01.71.72.47.74)
(anne.pelcran@lexisnexis.fr)

Rédacteur en chef adjoint :
JULIEN MOREL (01.71.72.47.76)
(julien.morel@lexisnexis.fr)

Publicité :
DIRECTION COMMERCIALE : IM RÉGIE
23, RUE FAIDHERBE - 75011 PARIS
DIRECTRICE DE CLIENTÈLE : CAROLINE SPIRE
TÉL. : 01 40 24 13 35
FAX : 01 40 24 22 70
c.spire@impub.fr

Correspondance :
LEXISNEXIS SA
LA SEMAINE JURIDIQUE
(ÉD. ADMINISTRATIONS
ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES)
141, RUE DE JAVEL
75747 PARIS CEDEX 15
jcpa@lexisnexis.fr

Relations clients :
TÉL. : 0 821 200 700
0,112 € puis 0,09 €/min à partir d'un poste fixe
relation.client@lexisnexis.fr
www.lexisnexis.fr

Abonnement annuel 2013 :
• FRANCE (MÉTROPOLE) :
474,77 EUROS TTC (465 EUROS HT)
• DOM-TOM ET PAYS ÉTRANGERS :
502,20 EUROS HT
• PRIX DE VENTE AU NUMÉRO :
FRANCE (MÉTROPOLE, FRANCO) :
25,53 EUROS TTC (25 EUROS HT)
• RELIURES (CONTENANT 6 MOIS) :
FRANCE (MÉTROPOLE) : 24,61 EUROS TTC
DOM-TOM ET PAYS ÉTRANGERS :
25,30 EUROS HT
• TARIF ÉTUDIANT (70 % DE RÉDUCTION) :
<http://etudiant.lexisnexis.fr/>

LEXISNEXIS SA
SA AU CAPITAL DE 1.584.800 EUROS
552 029 431 RCS PARIS

Principal associé :
REED ELSEVIER FRANCE SA

Siège social :
141, RUE DE JAVEL
75747 PARIS CEDEX 15
EVOLUPRINT
PARC INDUSTRIEL EURONORD
10, RUE DU PARC
31150 BRUGUIÈRES

N° Imprimeur : 5252
N° Éditeur : 5178
Dépôt légal : À PARUTION
Commission paritaire : N° 1014 T 82236



Philippe Billet, professeur agrégé de droit public (université Jean-Moulin, Lyon III). Président de la Société française pour le droit de l'environnement et directeur de l'Institut de droit de l'environnement de Lyon (EDPL - EA 666), il est notamment membre du comité de rédaction de la revue *Environnement* (LexisNexis®), auteur de plusieurs fascicules au *JurisClasseur Environnement* (Fasc. 810 à 826 LexisNexis®) et coauteur des commentaires et annotations des codes Dalloz de l'environnement éditions 2005 à 2011.



Samuel Deliancourt, rapporteur public près la cour administrative d'appel de Marseille. Il est membre du comité de rédaction de la *Semaine juridique Administrations et collectivités territoriales*.

Charles-André Dubreuil, professeur de droit public à l'université d'Auvergne.



Lucienne Erstein, présidente de la cour administrative d'appel de Douai. Elle est membre du comité de rédaction de la *Semaine juridique Administrations et collectivités territoriales*.

Jean-François Giacuzzo, doctorant de l'université Toulouse 1 Capitole, IEJUC.

David Moreau, rapporteur public.



Hélène Pauliat, professeur de droit public (OMIJ - Limoges).



Mathieu Touzeil-Divina, est professeur agrégé de droit public à l'université du Maine (Le Mans) où il est co-directeur du laboratoire juridique Themis-Um (EA 4333) et directeur adjoint de l'école doctorale Pierre Couvrat (ED 88). Il préside le collectif l'Unité du droit (unitedudroit.org).



Christophe Tukov, magistrat, chargé de conférence de méthode en institutions politiques au campus Sciences Po de Menton.



Pierre Villeneuve, directeur des affaires juridiques, conseil régional de Bretagne, membre de l'IODE, UMR, CNRS n° 6262, chargé d'enseignement à l'EHESP.

Ce numéro comporte un encart jeté « Encart droit de l'urbanisme » (13BROMD014)

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Baptiste BLANC, avocat ; Solenne DAUCÉ, avocat, cabinet Seban & Associés ; Samuel DELIANCOURT, rapporteur public près la CAA de Marseille ; Lucienne ERSTEIN, présidente de la CAA de Douai ; Benoît FLEURY, professeur à l'université de Poitiers, avocat ; Maurice FRANÇOIS, DGA de Nantes Métropole ; Michel GUÉNAIRE, avocat, cabinet Gide Loyrette Nouel ; Gaëtan HUET, consultant en finances locales ; Fleur JOURDAN, DGA chargée de l'unité « affaires juridiques, marchés, qualité » à la région Île-de-France ; Bruno KOEBEL, chef du service des achats de la commande publique de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg ; Jean-Pierre LEMOINE, inspecteur général de l'administration honoraire ; Philippe NEVEU, avocat ; Philippe NUGUE, avocat, cabinet Adamas ; Gilles PELLISSIER, maître des requêtes au Conseil d'État ; Christian PISANI, notaire ; Frédéric PLAS, responsable du service de l'aménagement urbain à la mairie de Blama ; Jean-François PLAYE, directeur juridique de la ville de Saint-Brieuc ; Frédéric POTIER, administrateur civil ; Hugues PORTELLI, sénateur ; Jean-Marie REYNAUD, directeur général des services de la ville d'Aix-en-Provence ; Jean-Jacques URVOAS, député